

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N° AURA 2024-E-015
Séance du 19 mars 2024

**Avis relatif au Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale (RNN)
du Haut-Rhône français (pour la période 2024-2028)**

Lors de la séance du 19 mars 2024, le CSRPN a examiné la demande d'avis relatif au plan de gestion de la Réserve naturelle nationale (RNN) du Haut-Rhône français. Il s'agit du premier plan de gestion de la réserve.

Les membres du CSRPN soulignent la grande qualité du travail réalisé et la clarté du plan de gestion présenté. Le CSRPN rend un **avis favorable** avec les recommandations suivantes :

- En ce qui concerne l'enjeu d'amélioration du fonctionnement de l'hydrosystème, intégrer dans la vision à long terme l'influence liée à la disparition du flux sédimentaire grossier et à la diminution de la fréquence et de la durée des crues morphogènes, formuler un niveau d'exigence en regard de ces deux facteurs et proposer des indicateurs associés, en s'appuyant sur les propositions désormais accessibles du schéma directeur de gestion sédimentaire (SDGS) du Rhône.
- ajouter une conclusion à l'analyse diachronique du climat présentée dans le plan de gestion, pour disposer d'éléments sur le changement climatique :
 - en qualifiant les milieux et les espèces, sur lesquels il existe des incertitudes pour les années à venir ;
 - en consolidant les éléments permettant d'avoir une projection sur les milieux concernés (zones humides, annexes alluviales...) ;
 - en étayant les éléments qui pourront servir d'appui lors de la rédaction du deuxième plan de gestion sur le volet changement climatique.
- reformuler et préciser les résultats attendus, notamment dans le tableau de mise en œuvre du plan de gestion, en définissant des données chiffrées, des informations quantitatives, des seuils, afin de pouvoir évaluer l'atteinte des objectifs à l'issue du plan de gestion ;
- mobiliser des indicateurs pour assurer le suivi de certains résultats attendus :
 - en prévoyant un indicateur de la diversité fonctionnelle des annexes alluviales, en s'appuyant par exemple sur l'indicateur Rhomeo « intégrité du peuplement des odonates »¹ et les suivis des macrophytes en tant qu'indicateur fonctionnel ;

1 Lien vers la fiche de [l'indicateur « intégrité du peuplement des odonates »](#).

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Auvergne-Rhône-Alpes



- en améliorant les connaissances, sur la proportion d'espèces pionnières, en pouvant mobiliser l'indicateur Rhomeo « dynamique sédimentaire-orthoptères »², en remplacement de l'indicateur suivi des surfaces d'alluvions non végétalisées, qui s'avère difficile à mettre en œuvre sur le Rhône du fait de la forte altération de l'hydrosystème et des actions d'entretien des bancs.
- reprendre et compléter la bibliographie du plan de gestion.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

2 Lien vers la fiche de [l'indicateur « dynamique sédimentaire-orthoptères »](#).